



L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Édition spéciale décembre 2015

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca



<https://twitter.com/SainteMelanie>

NOUVEAU



Médaille pour chien 2016

Nouvel inspecteur canin — Le Carrefour Canin de Lanaudière

Veillez prendre note qu'à compter du dimanche **3 janvier 2016** débutera le recensement canin. Vous devez obtenir une licence pour chaque chien que vous gardez. Les médailles seront disponibles à l'Hôtel de Ville à compter du 5 janvier 2016. Le coût d'une licence est de 30 \$ et est valide de janvier à décembre 2016.

**Le Carrefour Canin de Lanaudière est situé au 707, boul. de l'Industrie à Saint-Paul.
Téléphone: 450 752-2646 / info@carrefourcanin.com / www.carrefourcanin.com**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

MOT DE LA MAIRESSE

Comme à chaque fin d'année, votre conseil municipal a la responsabilité de vous présenter les prévisions budgétaires de la Municipalité couvrant l'exercice financier de l'année 2016. Le lundi 14 décembre, nous avons adopté lors d'une séance extraordinaire les prévisions budgétaires telles que décrites dans cette édition spéciale.

Avec les élections du 1^{er} novembre de cette année pour élire un nouveau maire et deux nouveaux conseillers, le nouveau conseil devait attaquer rapidement le budget afin de respecter les délais prescrits par la Loi. Le conseil a quand même pris tout le temps nécessaire pour discuter, analyser et évaluer divers scénarios pour établir les prévisions budgétaires 2016. Nous tenons à remercier, le soutien et la qualité des documents que notre directeur général, monsieur Claude Gagné, a déposés pour l'élaboration des prévisions budgétaires.

Lors des rencontres budgétaires du conseil, nous avons le devoir de produire un budget équilibré pour le bien commun de la municipalité. Cela signifie que les revenus doivent égaliser les dépenses car les municipalités ne sont pas autorisées à réaliser des déficits d'opération.

Le conseil est toujours désireux de respecter la capacité de payer des contribuables de la municipalité. Tout comme il est important de préserver l'offre de services municipaux, qui fait de Sainte-Mélanie, une municipalité agréable à vivre et inspirante pour attirer de nouveaux résidents.

En 2016, la Municipalité dispose d'un nouveau rôle d'évaluation triennal couvrant la période 2016 à 2018. La valeur des immeubles est fixée par un évaluateur municipal qui a puisé ses données par l'analyse des ventes d'immeubles à la période de juillet 2014. Notons que l'évaluateur n'invente pas ces valeurs, plutôt ils les constatent en consultant les diverses transactions immobilières qui ont lieu sur le territoire de la municipalité à cette période.

La hausse de la valeur foncière n'est pas égale sur tout le territoire. La variation moyenne de la valeur d'une résidence unifamiliale est de 6,6 %. Certains secteurs ou types d'immeubles sont plus prisés que d'autres et cela se reflète dans l'augmentation de la valeur de ces immeubles. Le fait d'ajuster à la baisse le taux de taxe foncière générale de 58 cents en 2015 à 57 cents pour 2016 fait en sorte que certains immeubles vont connaître une légère augmentation du compte de taxes, d'autres connaîtront une légère baisse du compte de taxes.

Il faut rappeler que les contribuables ont jusqu'au 1^{er} mai 2016 pour contester la nouvelle valeur de leur immeuble si celle-ci ne leur semble pas juste. Cette contestation peut débuter par une discussion avec l'évaluateur municipal ou en contactant la MRC de Joliette pour obtenir un formulaire à cet effet.

MOT DE LA MAIRESSE

Concernant la situation du surplus libre de la Municipalité, en début 2015 celui-ci était de 359 215 \$ et, après diverses dépenses d'investissement réalisées en 2015, celui-ci s'établit à 258 518 \$. De ce montant, une somme de 150 000 \$ est affectée au budget 2016 afin de maintenir un taux de taxation raisonnable. Sainte-Mélanie demeure la municipalité avec un des taux de taxe foncière le plus bas de la MRC de Joliette et de la région de Lanaudière. Le choix du conseil de maintenir un taux de taxation bas a pour objectif de favoriser le développement de Sainte-Mélanie. Le surplus libre estimé au 1^{er} janvier 2016 est de l'ordre de 100 000 \$.

En 2016, nous avons l'objectif de faire avancer le dossier du plan directeur des infrastructures en consultant nos partenaires. Le périmètre urbain se doit d'être développé, notre vitalité économique en dépend. Dans un même ordre d'idées, nous poursuivons le dossier complexe de remplacement de notre étang de traitement des eaux usées pour le secteur « village ». C'est un dossier prioritaire en raison de son impact sur l'environnement. Le dossier pour le remplacement de l'aqueduc du secteur Carillon est en bonne voie et nous espérons qu'il soit terminé d'ici 2017. Ce sont deux dossiers pour lesquels nous maximiserons l'octroi d'aides gouvernementales afin d'alléger au maximum le fardeau fiscal des usagers de ces secteurs.

Je sais que plusieurs concitoyennes et concitoyens se questionnent sur le dossier de l'église de Sainte-Mélanie. En 2016, nous devrions répondre à plusieurs de ces questionnements. Il est prévu de mettre en place un comité consultatif qui aura le mandat de faire l'analyse des impacts d'une acquisition possible de l'église par la Municipalité, des projets à développer et des diverses orientations. Dans le processus, le comité consultatif invitera les concitoyennes et concitoyens à venir aux consultations publiques qui permettront d'entendre vos idées, vos propositions et discuter des diverses orientations. Au final, le comité consultatif présentera à la population le fruit de leur réflexion et leur proposition. Dans le même ordre d'idée, nous entamerons la révision de notre plan d'urbanisme et des règlements qui en découlent avec pour objectif de se conformer aux orientations d'aménagement de la MRC de Joliette.

Dès le début de l'année 2016, un comité consultatif sera créé pour élaborer notre politique familiale et « Municipalité amie des aînés » (MADA). Par cette démarche, la Municipalité démontre que la famille et les aînés sont au centre de toutes décisions. Un bon indice de la vitalité de notre village, c'est l'augmentation des enfants au camp de jour qui utilisent, non seulement les installations du parc des Sables, mais aussi celles de l'école Ste-Hélène. Je souligne, à cet égard, l'excellente collaboration du personnel de l'école et de la Commission scolaire. Nous poursuivons l'offre de services en loisirs pour les clientèles de tous âges. D'ailleurs, je vous invite à participer en grand nombre aux activités et à nous faire part de vos projets et de vos bonnes idées.

Je tiens aussi à souligner la générosité des bénévoles de la municipalité, si essentielle à la vie d'une communauté. Nous continuerons à supporter les organismes comme « L'entraide communautaire » qui s'occupe particulièrement de nos familles moins favorisées financièrement, la bibliothèque municipale, l'AQDR, le Club de l'Amitié, le Cercle de fermières, le comité de la fête de Noël, etc.

Au cours de l'année, nous aurons besoin de vous pour assurer la vitalité des comités que nous voulons mettre en place. Donner de son temps à la communauté, c'est un investissement pour assurer la vitalité de Sainte-Mélanie.

Un grand changement s'en vient en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles. Suite à des exigences gouvernementales afin de diminuer l'enfouissement des déchets, nous amorcerons au début 2016 la collecte des matières organiques. En collaboration avec la MRC de Joliette, vous êtes invités le 20 janvier 2016 à 19h, à l'Hôtel de Ville, à une séance d'information sur la collecte des matières organiques, des matières recyclables et des déchets, à Sainte-Mélanie. La Municipalité a fait l'achat de bacs bruns pour l'entrée en vigueur de cette collecte sur le territoire. Ces bacs seront financés par le fonds de roulement de la Municipalité et répartis sur une période de 5 ans. La Municipalité donnera à chaque unité d'habitation un bac brun. Si vous désirez plus de détails, venez à la séance d'information ou appelez à la Municipalité.

Depuis plusieurs années, nous investissons pour la rénovation de nos infrastructures routières et nous entendons poursuivre ces investissements pour une meilleure qualité de roulement. Cette année, nous prévoyons compléter les travaux de voirie au domaine Safari et sur la rue Lavallée. Nous avons aussi l'intention de compléter les travaux de pavage sur le 2^e rang au plus tard à l'automne 2016.

Je vous remercie de votre attention et me joins aux membres du conseil municipal pour vous souhaiter un agréable temps des Fêtes. Que l'année 2016 soit inspirante et prospère et remplie de santé, de paix, de bienveillance et de beauté!

Françoise Boudrias
Mairesse



**Prévisions budgétaires
Fonds d'administration
Exercice se terminant le 31 décembre 2016**



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Taux de la taxe foncière 2016 = 0,57/100 \$ d'évaluation



REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	1 985 190 \$
Taxes sur une autre base	610 253 \$
Paiement tenant lieu de taxes	10 787 \$
Autres services rendus	77 510 \$
Autres revenus	530 560 \$
Transferts inconditionnels	60 000 \$
Transferts conditionnels	30 357 \$
Crédit GMR	40 000 \$
TOTAL DES REVENUS	3 344 657 \$
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS	146 000 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	150 000 \$
BUDGET TOTAL	3 640 657 \$

DÉPENSES	
Administration générale	586 836 \$
Sécurité publique	447 816 \$
Transport	627 387 \$
Hygiène du milieu	489 424 \$
Santé et bien-être	11 583 \$
Aménagement, urbanisme et développement	155 362 \$
Loisirs et culture	416 073 \$
Frais de financement	45 101 \$
Autres activités financières	159 349 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 938 931 \$
Activités d'investissement	701 726 \$
BUDGET TOTAL	3 640 657 \$



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Vous avez de bonnes idées ? Le goût de vous impliquer ?

(et un peu de disponibilité !)

Le conseil municipal de Sainte-Mélanie
travaille sur plusieurs politiques et projets
et a besoin de citoyens désirant partager leurs opinions.



Nous recherchons des citoyens pour contribuer aux comités suivants:

- Comité pour une politique familiale et des aînés
 - Comité pour l'avenir de l'église
- Comité pour le renouvellement du plan stratégique de développement



- Comité consultatif d'urbanisme
- Bénévoles pour la bibliothèque



N'hésitez pas à transmettre votre nom, vos coordonnées et
votre intérêt pour un sujet particulier à



Mme Françoise Boudrias, mairessse:

francoise.boudrias@sainte-melanie.ca

(450) 889-5871 (composez le poste 225)